

« Un Tremplin pour ton Avenir »



LE DISPOSITIF EN QUELQUES MOTS

Le Département et MBT Formation & RH proposent la mise en œuvre d'un dispositif **d'accompagnement, de remobilisation et/ou de confort dans le choix d'orientation** à destination des élèves « désinvestis », « désintéressés » ou en voie de décrochage.

Dans le cadre de l'élaboration de son parcours de formation, le jeune est amené à se projeter pour une orientation pendant ou à l'issue de sa scolarité au collège.

Afin de l'accompagner ou de le conforter dans son choix, le Département propose « **Un Tremplin pour ton Avenir** ».

Ce dispositif permet aux élèves, de classes de 4^{ème} et/ou de 3^{ème} (générale, SEGPA et/ou Prépa métiers), de travailler sur eux-mêmes (découverte de soi, estime de soi), de personnaliser leur parcours scolaire (remobilisation pour donner du sens aux apprentissages scolaires) et de définir un projet professionnel (possibilité PassPRO, Prépa Métier ou Apprentissage).

L'efficacité du dispositif repose sur **un engagement réciproque des équipes éducatives, des parents, de l'élève et des gestionnaires du dispositif**.

Public visé : 4^{ème} et/ou de 3^{ème} (Générale, SEGPA, Prépa métiers) - (13 ans minimum).

Nombre d'élèves par atelier : 5 maxi

Durée de l'atelier : 3h30

Réunion de lancement du dispositif : Jeudi 5 Janvier 2023 - horaires à définir

Période de mise en œuvre du dispositif : Fin Janvier à Mars 2023

Jours d'ateliers retenus : Mardi, Mercredi ou Jeudi

1. Des ateliers d'accompagnement pour l'estime de soi (3h30)

- Découverte de soi (mon auto portrait, mon parcours, mon estime de soi...) / Coaching / remobilisation de soi
- Définir & personnaliser son projet d'orientation (centres d'intérêts, formations envisagées dès un lycée ou autre)
 - **Post atelier:** envoi d'une synthèse sur les choix de l'élève à destination du référent Décrochage scolaire et la famille.

1. Des séquences individuelles en entreprise

- Un ou plusieurs jours de stages en entreprise (2-3 jours / 1-2 jours en lycée, CFA ou autre / 1 à 2 semaines différenciées) seront l'occasion pour les jeunes d'identifier les compétences et les qualités requises dans l'exercice du métier ciblé.

 Proposition de stage sur accord de l'élève et de sa famille et sur retour des documents (CV & LM modifiés)

Les secteurs d'activités proposés pour la réalisation d'un stage: Les secteurs d'activités sont recherchés en fonction du projet de l'élève.

ORGANISATION & PROCÉDURE

LES ATELIERS D'ACCOMPAGNEMENT

Afin de définir le jour de l'atelier*, le référent sera contacté par MBT Formation & RH afin d'établir le planning d'intervention, en accord avec le Département.

**Ces ateliers se dérouleront dans l'établissement inscrit et dans une salle équipée d'un tableau numérique.*

Lors de l'atelier, il s'agira de mettre en place un travail individuel puis en équipe entre élèves, pour favoriser, la bienveillance, l'écoute et la valorisation de chacun des participants (Savoir Être).

Il s'agira également de les aider à repérer leurs centres d'intérêts et leurs atouts pour réussir et de travailler sur la qualité des documents présentés pour une candidature (cv et lettre de motivation).

Le travail proposé sera animé avec différents supports : (en salle de classe ou de réunion avec TNI)

- Autoportrait
- QCM, support pédagogiques...
- Vidéos, liens URL

Dès l'atelier terminé, le Département et MBT Formation & RH établiront et étudieront une mini synthèse des résultats de l'atelier pour chaque élève, qui sera transmise par mail au référent, afin d'établir ***une recherche ciblée d'entreprise en lien avec le souhait de l'élève et de sa famille.***

 Toutefois, il est attendu que le CV & LM aient été travaillés avec l'élève, 15 jours après l'atelier afin de les réaliser/réactualiser avec les informations données post atelier, et de nous les transmettre pour la recherche de stage en entreprise.

Le référent sera sollicité pour connaître les disponibilités de l'élève afin de réaliser un stage ; puis sera informé par mail, en recevant une lettre d'attribution de stage avec les coordonnées de l'entreprise et ses conditions.

Les séquences en entreprise seront organisées sur le temps scolaire, dans le respect du calendrier arrêté par les établissements.

L'INSCRIPTION D'UN ELEVE

Les inscriptions seront ouvertes aux collèges **du 1^{er} septembre au 16 Décembre 2022** (dans la limite du nombre d'inscriptions défini avec le partenaire).

Pour l'efficacité de l'accompagnement, il est nécessaire ***de renseigner, avec précision l'ensemble des informations demandées dans le formulaire d'inscription.***

❗ Afin de garantir le bon fonctionnement du dispositif, toute inscription équivaut à un engagement, de la part de l'établissement, de l'élève et de sa famille.

Une entreprise accueillant un élève nécessite un fort investissement de la part de celle-ci.

LE BILAN DU DISPOSITIF

Un questionnaire sera envoyé systématiquement au référent-collège, du jeune ayant bénéficié de l'atelier, constituant une enquête de satisfaction visant à recueillir les impressions du jeune, sur le suivi du dispositif, de l'atelier de remobilisation et de sa période de stage (l'accueil, l'intégration et les missions effectuées en entreprise, détermination du métier choisi).

✂ OÙ S'INSCRIRE ?

- [Site des Actions Educatives](#), s'identifier avec le compte « Collège »
- [Inscription Un Tremplin pour ton Avenir](#)

Contact :

Magali SAUVAGE
Chargée de mission lien Collégien-Monde Professionnel
Service de coordination des actions éducatives
Direction de l'Education et des collèges
Magali.sauvage@valdoise.fr
01 34 25 16 23